

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

ARRONDISSEMENT

Lure

Communauté de Communes des 1000 étangs

Registre des délibérations

Nombre de délégués titulaires afférents

à la Communauté de Communes : 30

En exercice : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de convocation : 17 avril 2014

Séance du Conseil Communautaire du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 étangs, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie de Faucogney-et-La Mer, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Laurent SEGUIN, Président de la Communauté de communes des 1000 étangs, conformément à la circulaire ministérielle du 29 décembre 1999 et dans les conditions prises par le Code Général des Collectivités Locales.

Etaient présents : Mesdames Isabelle MAUFREY, Edith GALMICHE, Catherine LALLEMENT, Martine POIROT, Anne-Marie SIMONIN, Catherine SALFRANC et Isabelle FORMET. Messieurs Bruno HEYMANN, Jean-Claude POIROT, Jean-Charles HENRY, Michel GAILLARD, Laurent SEGUIN, Gérard DIRAND, Philippe JEUDY, Bruno CORBERAND, Denis TISSERAND, Gérard MAUFFREY, Christian GALMICHE, Eric WILLIG, Arnaud FORMET, Dominique PAILLUSSEAU, René DIEUDONNE, Thierry PETITJEAN, Joël BRICE, Daniel LAMBERT, André DIRAND et Jean-François FRECHIN.

Etaient absents/excusés : Messieurs Jean-Luc JEUDY (pouvoir donné à Catherine LALLEMENT), Philippe HENRY (pouvoir donné à Laurent SEGUIN) et Claude VAUBOURG (pouvoir donné à André DIRAND).

A été élu secrétaire de la séance : Madame Edith GALMICHE

Objet : Election du Président sous la présidence du doyen d'âge

Premier tour de scrutin :

Le Président donne lecture des articles L5211-2 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et demande le nom des candidats à la fonction de Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

Sont candidats à ce mandat :

- Joël BRICE

- Laurent SEGUIN

Le résultat du vote à bulletin secret et à la majorité absolue est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 30
- Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

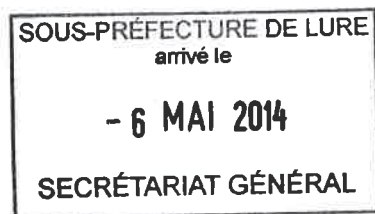
- Laurent SEGUIN : 18 voix
- Joël BRICE : 12 voix

Monsieur Laurent SEGUIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages dès le 1^{er} tour avec 18 voix a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme




**Le Président,
Laurent SEGUIN**





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

ARRONDISSEMENT

Lure

Communauté de Communes des 1000 étangs

Registre des délibérations

Nombre de délégués titulaires afférents

à la Communauté de Communes : 30

En exercice : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de convocation : 17 avril 2014

Séance du Conseil Communautaire du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 étangs, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie de Faucogney-et-La Mer, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Laurent SEGUIN, Président de la Communauté de communes des 1000 étangs, conformément à la circulaire ministérielle du 29 décembre 1999 et dans les conditions prises par le Code Général des Collectivités Locales.

Etaient présents : Mesdames Isabelle MAUFREY, Edith GALMICHE, Catherine LALLEMENT, Martine POIROT, Anne-Marie SIMONIN, Catherine SALFRANC et Isabelle FORMET. Messieurs Bruno HEYMAN, Jean-Claude POIROT, Jean-Charles HENRY, Michel GAILLARD, Laurent SEGUIN, Gérard DIRAND, Philippe JEUDY, Bruno CORBERAND, Denis TISSERAND, Gérard MAUFFREY, Christian GALMICHE, Eric WILLIG, Arnaud FORMET, Dominique PAILLUSSEAU, René DIEUDONNE, Thierry PETITJEAN, Joël BRICE, Daniel LAMBERT, André DIRAND et Jean-François FRECHIN.

Etaient absents/excusés : Messieurs Jean-Luc JEUDY (pouvoir donné à Catherine LALLEMENT), Philippe HENRY (pouvoir donné à Laurent SEGUIN) et Claude VAUBOURG (pouvoir donné à André DIRAND).

A été élu secrétaire de la séance : Madame Edith GALMICHE

Objet : Election des Vices- Présidents

Le Président demande de procéder à l'élection des Vices présidents et rappelle que l'article 5 des statuts, qui prévoit l'élection de vices présidents dans la limite de 30% du conseil communautaire.

1- Election du 1^{er} vice-président

Premier tour de scrutin :

Le Président demande le nom des candidats à la fonction de 1^{er} vice-Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

Est candidat à ce mandat :

- Bruno HEYMANN

Le résultat du vote à bulletin secret et à la majorité absolue est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante : 13
- Nombre de suffrages exprimés : 17
- Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Bruno HEYMANN : 17 voix

Monsieur Bruno HEYMANN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages dès le 1^{er} tour avec 17 voix a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

2- Election du 2^{ème} vice-président

Premier tour de scrutin :

Le Président demande le nom des candidats à la fonction de 2^{ème} vice-Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

Est candidat à ce mandat :

- Michel GAILLARD

Le résultat du vote à bulletin secret et à la majorité absolue est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante : 12
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Michel GAILLARD : 18 voix

Monsieur Michel GAILLARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages avec 18 voix a été proclamé 2^{ème} vice-Président et a été immédiatement installé.

3- Election du 3ème vice-président

Premier tour de scrutin :

Le Président demande le nom des candidats à la fonction de 3ème vice-Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

Sont candidats à ce mandat :

- Dominique PAILLUSSEAU
- Denis TISSERAND

Le résultat du vote à bulletin secret et à la majorité absolue est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

- Dominique PAILLUSSEAU : 17 voix
- Denis TISSERAND : 12 voix

Monsieur Dominique PAILLUSSEAU, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages avec 17 voix a été proclamé 3^{ème} vice-Président et a été immédiatement installé.

4- Election du 4ème vice-président

Premier tour de scrutin :

Le Président demande le nom des candidats à la fonction de 4ème vice-Président de la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

Est candidat à ce mandat :

- René DIEUDONNE

Le résultat du vote à bulletin secret et à la majorité absolue est le suivant :

- Nombre de votants : 30
- Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante : 13
- Nombre de suffrages exprimés : 17
- Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

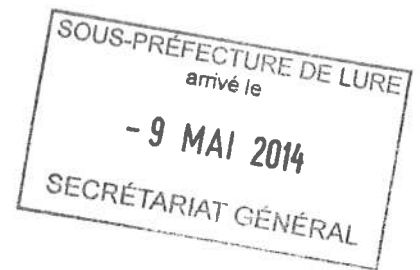
- René DIEUDONNE : 17 voix

Monsieur René DIEUDONNE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages avec 17 voix a été proclamé 4^{ème} vice-Président et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme

**Le Président,
Laurent SEGUIN**





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Saône

ARRONDISSEMENT
Lure

Communauté de Communes des 1000 étangs

Registre des délibérations

Nombre de délégués titulaires afférents
à la Communauté de Communes : 30
En exercice : 30
Qui ont pris part à la délibération : 30
Date de convocation : 17 avril 2014

Séance du Conseil Communautaire du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 étangs, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie de Faucogney-et-La Mer, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Laurent SEGUIN, Président de la Communauté de communes des 1000 étangs, conformément à la circulaire ministérielle du 29 décembre 1999 et dans les conditions prises par le Code Général des Collectivités Locales.

Etaient présents : Mesdames Isabelle MAUFREY, Edith GALMICHE, Catherine LALLEMENT, Martine POIROT, Anne-Marie SIMONIN, Catherine SALFRANC et Isabelle FORMET. Messieurs Bruno HEYMANN, Jean-Claude POIROT, Jean-Charles HENRY, Michel GAILLARD, Laurent SEGUIN, Gérard DIRAND, Philippe JEUDY, Bruno CORBERAND, Denis TISSERAND, Gérard MAUFFREY, Christian GALMICHE, Eric WILLIG, Arnaud FORMET, Dominique PAILLUSSEAU, René DIEUDONNE, Thierry PETITJEAN, Joël BRICE, Daniel LAMBERT, André DIRAND et Jean-François FRECHIN.

Etaient absents/excusés : Messieurs Jean-Luc JEUDY (pouvoir donné à Catherine LALLEMENT), Philippe HENRY (pouvoir donné à Laurent SEGUIN) et Claude VAUBOURG (pouvoir donné à André DIRAND).

A été élu secrétaire de la séance : Madame Edith GALMICHE

Objet : Détermination du nombre de membres au Bureau

Le Président expose :

Par délibération du 11 avril 2008, il avait été proposé de modifier l'article 5 des statuts et de le libeller comme suit :

« Le Bureau de la communauté de communes est composé du Président, de vice-présidents dans la limite de 30 % du conseil communautaire et de membres du Conseil Communautaire ».

Par arrêté du 15 juillet 2008, le Sous-préfet a validé la modification des statuts de la CCME.

Désormais, le Président propose de fixer le nombre de membres au Bureau à 8 à savoir un Président, 4 Vice-présidents et 3 membres.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, ADOPTE A LA MAJORITÉ (4 ABSTENTIONS : André DIRAND, Claude VAUBOURG, Catherine LALLEMENT, Jean-Luc JEUDY, 26 POUR) le nombre de 8 membres pour siéger au Bureau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,

**Le Président,
Laurent SEGUIN**



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE
arrivé le
- 9 MAI 2014
SECRETARIAT GÉNÉRAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

ARRONDISSEMENT

Lure

Communauté de Communes des 1000 étangs

Registre des délibérations

Nombre de délégués titulaires afférents

à la Communauté de Communes : 30

En exercice : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de convocation : 17 avril 2014

Séance du Conseil Communautaire du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 étangs, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie de Faucogney-et-La Mer, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Laurent SEGUIN, Président de la Communauté de communes des 1000 étangs, conformément à la circulaire ministérielle du 29 décembre 1999 et dans les conditions prises par le Code Général des Collectivités Locales.

Etaient présents : Mesdames Isabelle MAUFREY, Edith GALMICHE, Catherine LALLEMENT, Martine POIROT, Anne-Marie SIMONIN, Catherine SALFRANC et Isabelle FORMET. Messieurs Bruno HEYMANN, Jean-Claude POIROT, Jean-Charles HENRY, Michel GAILLARD, Laurent SEGUIN, Gérard DIRAND, Philippe JEUDY, Bruno CORBERAND, Denis TISSERAND, Gérard MAUFFREY, Christian GALMICHE, Eric WILLIG, Arnaud FORMET, Dominique PAILLUSSEAU, René DIEUDONNE, Thierry PETITJEAN, Joël BRICE, Daniel LAMBERT, André DIRAND et Jean-François FRECHIN.

Etaient absents/excusés : Messieurs Jean-Luc JEUDY (pouvoir donné à Catherine LALLEMENT), Philippe HENRY (pouvoir donné à Laurent SEGUIN) et Claude VAUBOURG (pouvoir donné à André DIRAND).

A été élu secrétaire de la séance : Madame Edith GALMICHE

Objet : Election des membres du Bureau

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Laurent SEGUIN élu Président, à l'élection des 3 membres du Bureau.

Sont candidats à ce mandat :

- Edith GALMICHE
- Catherine SALFRANC
- Jean-Charles HENRY

Ont obtenu :

- Edith GALMICHE : 17 voix
- Catherine SALFRANC : 23 voix
- Jean-Charles HENRY : 18 voix

Le résultat du vote à bulletin secret et à la majorité absolue est le suivant :

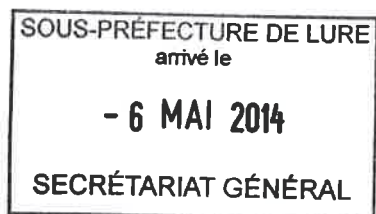
- Nombre de votants : 30
- Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15

Ayant obtenu la majorité absolue Edith GALMICHE, Catherine SALFRANC, Jean-Charles HENRY ont été proclamés membres du bureau et immédiatement installés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme



**Le Président,
Laurent SEGUIN**



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

ARRONDISSEMENT

Lure

Communauté de Communes des 1000 étangs

Registre des délibérations

Nombre de délégués titulaires afférents

à la Communauté de Communes : 30

En exercice : 30

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de convocation : 17 avril 2014

Séance du Conseil Communautaire du 29 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 étangs, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie de Faucogney-et-La Mer, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Laurent SEGUIN, Président de la Communauté de communes des 1000 étangs, conformément à la circulaire ministérielle du 29 décembre 1999 et dans les conditions prises par le Code Général des Collectivités Locales.

Etaient présents : Mesdames Isabelle MAUFREY, Edith GALMICHE, Catherine LALLEMENT, Martine POIROT, Anne-Marie SIMONIN, Catherine SALFRANC et Isabelle FORMET. Messieurs Bruno HEYMANN, Jean-Claude POIROT, Jean-Charles HENRY, Michel GAILLARD, Laurent SEGUIN, Gérard DIRAND, Philippe JEUDY, Bruno CORBERAND, Denis TISSERAND, Gérard MAUFFREY, Christian GALMICHE, Eric WILLIG, Arnaud FORMET, Dominique PAILLUSSEAU, René DIEUDONNE, Thierry PETITJEAN, Joël BRICE, Daniel LAMBERT, André DIRAND et Jean-François FRECHIN.

Etaient absents/excusés : Messieurs Jean-Luc JEUDY (pouvoir donné à Catherine LALLEMENT), Philippe HENRY (pouvoir donné à Laurent SEGUIN) et Claude VAUBOURG (pouvoir donné à André DIRAND).

A été élu secrétaire de la séance : Madame Edith GALMICHE

Objet : Désignation des délégués au Pays des Vosges Saônoises

Le Président expose qu'il faut désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour siéger au Pays des Vosges Saônoises ainsi qu'un élu référent « Plan Climat Energie Territorial ».

Le Président demande le nom des candidats pour siéger en qualité de **délégué titulaire**.

Sont candidats :

- Laurent SEGUIN
- Bruno HEYMANN
- Michel GAILLARD
- Dominique PAILLUSSEAU

A l'issue du vote, les 4 délégués titulaires sont :

- Laurent SEGUIN
- Bruno HEYMANN
- Michel GAILLARD
- Dominique PAILLUSSEAU

Le Président demande le nom des candidats pour siéger en qualité de **délégué suppléant**.

Sont candidats :

- Edith GALMICHE
- Anne-Marie SIMONIN
- René DIEUDONNE
- Gérard DIRAND

A l'issue du vote, les 4 délégués suppléants sont :

- Edith GALMICHE
- Anne-Marie SIMONIN
- René DIEUDONNE
- Gérard DIRAND

Et le Président demande de désigner parmi les 4 délégués titulaires, celui qui sera désigné élu référent « Plan Climat Energie Territorial ».

L'élu référent désigné est Michel GAILLARD.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
ADOpte A LA MAJORITE (28 POUR et 2 CONTRE)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Président,
Laurent SEGUIN

